



Recommandation 18

« Que, pour améliorer la transparence des négociations de libre-échange, ainsi que la participation de la société civile, le gouvernement du Canada encourage activement les gouvernements des Amériques à consulter largement leur population et leur société civile pendant le processus de négociation de l'Accord sur la ZLEA, à rendre publics les textes de la négociation, à encourager les activités de leurs organisations non gouvernementales nationales et à faciliter le dialogue entre les entreprises et les organisations non gouvernementales dans le domaine du libre-échange. »

Voir la réponse à la suite de la recommandation 3 (plus haut).

OPINION PUBLIQUE

Recommandation 19

« Que le Canada soit le fer de lance d'une campagne hémisphérique d'éducation et de sensibilisation aux mérites du libre-échange en général et de la ZLEA en particulier. Il faudrait envisager, dans le cadre de cette campagne, de faire appel à des spécialistes canadiens du commerce et de mieux utiliser les ressources des ambassades et des chambres de commerce étrangères. »

19

Les missions diplomatiques canadiennes dans la région ont déjà entrepris des activités d'information dans les pays d'accueil, souvent en collaboration avec les chambres de commerce locales, le but étant de faire connaître les avantages du libre-échange et de la ZLEA en particulier. Ces activités consistent notamment à faire paraître des articles dans les grands médias, à exploiter les sites Web des missions et les contacts individuels des chefs de mission et des agents appropriés avec les décideurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile, ainsi qu'à organiser des séminaires, des conférences et des tables rondes consacrés à ce thème. Le gouvernement convient de la nécessité d'intensifier ces activités et de recourir dans la mesure du possible à des spécialistes canadiens du commerce.

Recommandation 20

« Que le gouvernement du Canada encourage les pays qui participent à la ZLEA à utiliser les avantages des accords de libre-échange pour aborder leurs préoccupations au sujet des inégalités de revenu. »

Le gouvernement appuie cette recommandation et continue à encourager les participants aux négociations de la ZLEA à promouvoir une répartition plus équitable des fruits des accords de libre-échange et à veiller à ce que la lutte à la pauvreté et aux inégalités de

